



Montceaux-Lès-Meaux
Village de caractère et d'histoire

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 Février 2018



Etaient présents : M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND
Mmes LELIEVRE, DOYON,
Mrs LEHOUGRE, PEPERMANS, ALBORS, GUILLON, DEGRAEVE

Absent excusé représenté : Mme PEPERMANS a donné pouvoir à M PEPERMANS

Absents excusés : M LEJEUNE, Mme LOVERA

Secrétaire de séance : M. GUILLON

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

1- Entrées du village : Monsieur Claude CIELECKI

Afin de réduire la vitesse aux entrées du village, il est proposé aux membres du conseil de délibérer sur le projet de passage de ces zones à 70 km/h. Le projet serait de créer des parties arborisées aux entrées et la DDT prendrait en charge les zones de ralentissement. Ces zones ne peuvent pas être pavées car elles se trouvent sur une départementale.

Accepté à l'unanimité

2- Délibération poteau incendie : Monsieur Claude CIELECKI

Suite au dernier conseil municipal, Monsieur Cielecki fait le point avec les conseillers sur le projet de convention pour l'entretien et le renouvellement des appareils de défense contre l'incendie. La SAUR assurera désormais l'entretien des poteaux et bouches d'incendie existants afin de les maintenir en bon état.

Accepté à l'unanimité

3- Transfert de compétence RD19 : Monsieur Michel BELIN

Le département propose à la commune de prendre la gestion de la RD19. La proposition est la suivante : soit le département conserve la compétence, soit il est reversé la somme de 74 000 € à la commune qui gère la route allant de la rue de Saint Jean aux Ambroises. Le conseil demande un délai de réflexion et le recalcule des indemnités.

4- Projet de création de bassin : Monsieur Michel BELIN

Ce projet est en cours depuis 1988. Monsieur le Maire propose de créer une nouvelle commission de trois membres en relation avec le syndicat des affluents de la Marne afin de mener au mieux ce

dossier. Monsieur le Maire propose à Monsieur Claude CIELECKI qui accepte. Deux autres membres se portent volontaires : Monsieur Jean-Jacques DEGRAEVE et Monsieur Jean-Jacques ALBORS. Des études de sol avaient déjà été réalisées.

5- Fermeture révisable de l'école : Madame Céline ROLLAND

Madame Céline ROLLAND explique la procédure d'une fermeture révisable. Une réunion doit se tenir à l'académie le 15 Février. Si notre école est maintenue dans ce dispositif, une visite sera faite à la rentrée afin de compter le nombre d'élèves (la fermeture se fera en conséquence). Il est noté que selon la configuration de l'école, il serait difficile d'accueillir 25 élèves en deux classes. Un courrier énumérant tous les arguments contre la fermeture de l'école tel que les investissements importants de la commune, la place essentielle de l'école dans le village, la qualité de l'enseignement a été envoyé à Mme l'inspectrice d'académie ainsi qu'au président de la république, au premier ministre au ministre de l'éducation nationale aux députés et sénateurs. Les engagements du président de ne pas fermer d'école rurale et de faire des savoirs fondamentaux une priorité ont été rappelés. Un rendez-vous a été obtenu la veille de la commission statuant sur la liste avec Mme l'inspectrice adjointe. Les parents d'élèves mènent également différentes actions, moins dans la négociation, tels qu'une pétition et l'occupation de l'école. Monsieur le Président du Département a envoyé également un courrier en soutien à la commune à Madame Galeazzi. Madame Rolland annonce que les maîtresses seront en grève le mercredi 14 Février ; un service minimum sera assuré par la mairie.

6- Projet d'aménagement du hall de l'école : Monsieur Michel BELIN

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Julien BLANCHARD, architecte, afin de présenter son projet à l'assemblée. Ce nouveau hall comportera deux portes d'entrée répondant aux normes d'accessibilité PMR. La hauteur sous vitrage sera plus grande (traitement thermique), un toit en zinc avec des chenaux pour les eaux pluviales. La façade avant sera composée de panneaux de différentes couleurs facilitant le nettoyage. Le conseil approuve le projet.

7- Accessibilité mairie et cantine scolaire : Monsieur Michel BELIN

Il est également présenté le projet d'accessibilité du bâtiment : création d'une rampe et escalier de l'autre côté. Des jardinières seront également installées et serviront de garde-corps. La place de parking handicapé sera plus grande et un cheminement particulier sera créé. Des éclairages au sol et des appliques sur la façade et la jardinière seront installés. Il est proposé au conseil de prendre une délibération afin de demander une subvention DETR.

Accepte à l'unanimité

8- Affaire en cours : Monsieur Patrice LEHOUGRE

Monsieur LEHOUGRE fait un point sur l'affaire en cours concernant le terrain en chantier à l'entrée de Montceaux-Lès-Meaux appartenant à la société IDS. Suite aux mouvements de terre, Monsieur le Maire a établi un arrêté interruptif de travaux. Une rencontre a été organisée le 25 Janvier 2018 en présence de Monsieur le Maire, Monsieur Patrice LEHOUGRE, Monsieur Claude CIELECKI, Monsieur le Directeur Administratif et financier du groupe Promotrans, Monsieur le Directeur Technique et Monsieur le responsable de chantier du même groupe, Monsieur le Directeur général des Services de Trilport et Madame Francine BERTHAUX adjointe au maire de Trilport. Il a été relevé les conditions

très difficiles de travail dans lesquelles se trouvaient les stagiaires notamment au niveau des algeccos et de la sécurité des stagiaires sur le site. Le groupe Promotrans louait le terrain (terrain en zone classée) pour faire des formations de conduite d'engins. Néanmoins, le terrain a été creusé de manière trop profonde et cela a atteint la nappe phréatique. L'eau se déversait le long du chemin du vieux Pavé et inondait la route menant à Trilport. Le groupe Promotrans s'est engagé à arrêter le chantier et à remettre en état le terrain.

9- Animations 2018 : Monsieur Yoanne GUILLON

Monsieur GUILLON annonce les évènements qui se tiendront au cours de l'année. Une nouvelle course devrait être programmée le 6 Mai par l'association Boja Fitness.

Monsieur GUILLON propose également de verser une subvention à hauteur de 100 € à handisport.

Accepté à l'unanimité.

10- Marché de maintenance SDESM : Monsieur Claude CIELECKI

Le conseil doit choisir une formule pour le groupement de commande auprès du SDESM pour la période allant de 2018 à 2022. La formule B propose la gestion administrative de l'énergie, la maintenance et la rénovation des points lumineux pour un coût annuel de 6 327,00 €. Les points lumineux ont tous été rénovés récemment. Il est proposé d'opter pour la formule A qui propose à la commune de conserver sa responsabilité de charge d'exploitation, le dépannage forfaitaire par point lumineux et armoire, l'entretien préventif, l'abonnement et l'accès à l'astreinte 24h/24 et 7j/7.

Accepté à l'unanimité.

11- Création d'un poste d'agent technique : Monsieur patrice LEHOUGRE

Monsieur LEHOUGRE propose aux conseillers de créer un nouveau poste d'agent technique pour renforcer l'équipe. Monsieur le Maire et Monsieur LEHOUGRE ont rencontré une personne qui est spécialisée dans la création et l'entretien des espaces verts. Dans un premier temps, un CDD de 6 mois sera proposé.

Pour : 10

Abstention : 1

12- Questions diverses

Monsieur DEGRAEVE demande un point sur le projet de la ferme DESMET. Monsieur LEHOUGRE précise que des discussions sont en cours avec les propriétaires et le promoteur. Pour l'instant, il est question de la surface qui sera mis en vente. Plusieurs projets ont déjà été présentés. Monsieur DEGRAEVE précise qu'il faudra être vigilant notamment sur la capacité du château d'eau et de la station d'épuration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h12.